

Master en droit par alternance à l'Université de Haute-Alsace

La Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de l'Université de Haute-Alsace propose une licence et un master en droit. À ce jour, seule la seconde année de master est ouverte à l'alternance.

1. Évolution du master

En 2006 a été ouvert pour la première fois le master *droit de la prévention des risques et des responsabilités*. Il a été suivi en 2011 par le master *ingénierie juridique de l'entreprise et développement durable (I.J.E.D.D.)*. À l'origine, ces deuxièmes années de master n'étaient proposées qu'en formation initiale. La formation en alternance a été ouverte à compter de la rentrée 2014. Cette même année le master *I.J.E.D.D.* a évolué vers deux parcours : un parcours droit des affaires et un parcours droit social/RH.

Depuis la rentrée universitaire 2020, le master ne comporte qu'une seule mention, la mention droit, laquelle se divise en quatre parcours :

- Parcours droit de l'entreprise ;
- Parcours droit social/RH ;
- Parcours professions juridiques et judiciaires ;
- Parcours métiers de l'administration.

Les parcours *droit de l'entreprise* et *droit social/RH* sont issus des deux parcours du master *I.J.E.D.D.* Comme par le passé, ils s'inscrivent dans la continuité des parcours identiques existant en première année de master à l'UHA.

Les *parcours professions juridiques et judiciaires* et *métiers de l'administration* sont nouveaux et remplacent le master *droit de la prévention des risques et des responsabilités*. Antérieurement, ce master accueillait principalement les étudiants ayant effectué une première année de master en droit privé, en droit public ou sans mention particulière à l'UHA ou un master dans une autre université. Désormais, à l'UHA, les mentions droit privé et droit public sont respectivement remplacées en première année par les *parcours professions juridiques et judiciaires* et *métiers de l'administration*.

2. Recrutement

2.1. Recrutement des étudiants et apprentis à l'université

Jusqu'à l'année universitaire 2019-2020, les étudiants en master droit intégraient la seconde année de master à partir d'une sélection sur dossier suivie d'un entretien de motivation, le nombre de places étant limité à douze étudiants par parcours. Les candidats retenus disposant d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation suivaient la formation par alternance, les autres la formation initiale. En raison de l'âge des candidats, il s'agit surtout de contrat d'apprentissage.

La rentrée universitaire 2020 a été la dernière où les étudiants ont fait l'objet d'une sélection pour leur entrée en 2^e année de master. Cette même année, les étudiants entrant en première année de master ont été sélectionnés sur dossier. L'accès à la deuxième année de master de ces derniers repose désormais uniquement sur la validation de la première année de master. Toutefois, la poursuite dans la formation par alternance suppose que l'étudiant soit lié à une organisation – entreprise ou administration – par un contrat d'apprentissage.

Des étudiants diplômés d'une première année de master en droit d'autres universités peuvent intégrer la deuxième année sous réserve de places disponibles. L'intégration directe en deuxième année repose sur un contrôle de la validation des acquis (Voir annexe 1). Pour l'année universitaire 2021-2022, quelques étudiants ont été accueillis directement en seconde année de master en droit à l'UHA pour suivre la formation par alternance parce que cette opportunité n'était pas offerte dans l'université dans laquelle ils avaient validé leur première année de master.

Un étudiant débutant en septembre sa deuxième année de master en formation initiale peut encore intégrer la voie de l'apprentissage dès lors qu'il conclut avec une organisation un contrat d'apprentissage dans les trois mois du début de la formation universitaire, soit au plus tard la première semaine de décembre. Cette situation concerne chaque année quelques apprentis dont le contrat d'apprentissage ne débute qu'à compter du mois d'octobre, voire ultérieurement.

2.2. Recrutement des apprentis par une administration

L'apprentissage est autorisé dans le secteur public non industriel et commercial depuis la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992.

Les contrats d'apprentissage conclus avec une administration publique sont des contrats de droit privé soumis aux dispositions du code du travail relatives à l'apprentissage ([C. trav., art. L. 6227-12](#)). Toutefois, le Code du travail comporte des dispositions spécifiques à l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ([C. trav., art. L. 6227-1 à L. 6227-12](#)) et exclut l'application de quelques dispositions générales lorsqu'un contrat d'apprentissage est conclu avec une administration publique et, notamment, celles relatives aux contrats d'apprentissage à durée indéterminée puisque, au sein d'une administration publique, le contrat d'apprentissage est nécessairement à durée limitée ([C. trav., art. L. 2227-3](#)). De même, le contrat d'apprentissage revêtu de la signature de l'employeur et de l'apprenti n'est pas transmis à l'opérateur de compétence mais est adressé pour enregistrement au représentant de l'État dans le département du lieu d'exécution du contrat ([C. trav., art. L. 227-11](#)).

Par principe, seuls les étudiants de moins de vingt-neuf ans peuvent être recrutés par contrat d'apprentissage ([C. trav., art. L. 6222-1](#)). Il existe des dérogations concernant, notamment, les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau ([C. trav., art. L. 6222-2](#)).

Le contrat conclu avec une administration publique a une durée limitée au cycle de formation. Le master en droit de l'UHA n'étant ouvert à l'apprentissage qu'en seconde année, la durée du contrat est généralement de treize mois (1^{er} septembre – 30 septembre année n+1). Toutefois, le contrat d'apprentissage peut débiter au sein de l'administration au plus tôt trois mois avant le début de la formation universitaire ([C. trav., art. L. 6222-12, al. 3](#)).

Lors du recrutement de l'apprenti, l'employeur et l'apprenti remplissent un formulaire de préinscription en ligne disponible au lien suivant : <https://cle.cfau.fr/fpi/>

La formation du contrat d'apprentissage avec l'université est gérée par le Centre de Formation des Apprentis Universitaire Alsace :

CFA Universitaire Alsace

16, rue de la Fonderie

68100 Mulhouse

Courriel : cfau@uha.fr

Téléphone : 03 89 33 65 90

Site : <http://www.cfau.fr/>

3. Effectifs 2021-2022

Le tableau ci-dessous présente la répartition des apprentis et des étudiants en formation initiale par l'année en cours.

	Apprentis	Etudiants en formation initiale	TOTAL
Parcours droit de l'entreprise	12	0	12
Parcours droit social/RH	13	0	13
Parcours professions juridiques et judiciaires	13	2	15
Parcours métiers de l'administration	6	4	10
TOTAL	44	6	50

4. Organisation du master en alternance

La formation par alternance repose sur une double formation complémentaire : l'une plus théorique est dispensée à l'université, l'autre plus pratique au sein des organisations d'accueil.

Le département droit a fait le choix d'organiser la formation universitaire sur quatorze semaines de trente-cinq heures. Une quinzième semaine est consacrée aux examens. Il convient de noter que si tous les parcours sont présents à l'Université la première et la huitième semaine de cours, lors des autres semaines, les apprentis des *parcours droit de l'entreprise* et *parcours droit social/RH* sont présents lorsque ceux des *parcours professions juridiques et judiciaires* et *métiers de l'administration* sont au sein de leurs organisations respectives et inversement. Cette organisation se justifie par la mutualisation importante de séminaires dans les deux premiers parcours.

La formation par apprentissage repose principalement sur une alternance hebdomadaire entre le début septembre et la fin mars. Ensuite, à l'exception de la semaine d'examens du mois d'avril, les apprentis sont exclusivement formés dans les entreprises ou les administrations d'accueil jusqu'à la fin septembre. Durant le mois de septembre, ils reviennent une demi-journée à l'Université pour la soutenance de leur mémoire d'apprentissage (voir annexe 2 : calendrier de l'apprentissage).

5. Suivi des apprentis

Les apprentis sont sujets à un double suivi. Au sein de leur organisation d'accueil, ils sont suivis par un maître d'apprentissage. À l'université, un enseignant-chercheur est chargé du suivi individuel d'un ou plusieurs apprentis.

Le trio composé de l'apprenti, du maître d'apprentissage et du tuteur-enseignant se rencontre au moins trois fois durant le contrat d'apprentissage.

Le tuteur-enseignant se rend deux fois au sein de l'organisation :

- La première visite doit avoir lieu avant le 15 décembre. Elle permet d'arrêter le plan de formation en organisation et de faire le point sur l'intégration de l'apprenti. Il y est souvent déjà évoqué le sujet sur lequel portera le mémoire d'apprentissage.
- La seconde visite doit avoir lieu avant le 15 juin. Elle fait le point sur la formation dans l'organisation au regard du plan précédemment établi.

Ces deux visites font l'objet d'un compte-rendu à déposer en ligne au moyen d'un carnet de liaison électronique : <https://cle.cfau.fr/>

La troisième rencontre a lieu, en principe, à l'Université. Elle correspond à la soutenance par l'apprenti de son mémoire d'apprentissage devant un jury composé de l'enseignant-tuteur, du maître d'apprentissage et, le cas échéant, d'un second enseignant-chercheur.

Des échanges complémentaires sont organisés en tant que de besoin.

Programme de formation

Le programme de formation universitaire répond à des objectifs différents suivant les parcours. Les compétences recherchées varient en fonction des débouchés offerts par les divers parcours.

Le détail est présenté dans les annexes 3 à 6.

Rappel. Le programme de formation en entreprise ou en administration est mis en place par l'organisation d'accueil.

Table des annexes

Annexe 1 : Programme de 1 ^{re} année de master	6
Annexe 2 : Calendrier de l'apprentissage 2021-2022	9
Annexe 3 : Master droit 2 ^e année, parcours droit de l'entreprise en alternance....	11
Annexe 4 : Master droit 2 ^e année, parcours droit social/RH	13
Annexe 5 : Master droit 2 ^e année, parcours professions juridiques et judiciaires .	15
Annexe 6 : Master droit 2 ^e année, parcours métiers de l'administration.....	17



Les unités fondamentales et d'ossature de chaque parcours du master mention droit de l'UHA correspondent aux matières requises pour intégrer la seconde année lorsqu'un candidat a validé un master dans une autre université.

Master droit, 1 ^{re} année, parcours droit de l'entreprise	Semestre 1	Semestre 2
Unité fondamentale + TD (15 heures) <i>Choix de deux matières parmi trois</i>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Droit fiscal des affaires</i> – <i>Droit bancaire</i> – <i>Droit européen de la concurrence</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Droit fiscal des affaires II</i> – <i>Droit des entreprises en difficulté</i> – <i>Droit des assurances</i>
Unité d'ossature	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie TD</i> – <i>Comptabilité des sociétés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie en TD</i> – <i>Droit de la distribution</i>

Master droit, 1 ^{re} année, parcours droit social/RH	Semestre 1	Semestre 2
Unité fondamentales + TD (15 heures) <i>Choix de deux matières parmi trois</i>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Droit de l'emploi</i> – <i>Dialogue social et résolution des conflits</i> – <i>Droit fiscal des affaires</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Droit de la protection sociale</i> – <i>Droit des entreprises en difficulté</i> – <i>Droit des assurances</i>
Unité d'ossature	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie TD</i> – <i>Droit social européen et international</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie en TD</i> – <i>Droit de la distribution</i>

Master droit, 1^{re} année, parcours professions juridiques et judiciaires	Semestre 1	Semestre 2
Unité fondamentale + TD (15 heures) <i>Choix de deux matières parmi trois</i>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Régimes matrimoniaux</i> – <i>Procédure civile</i> – <i>Droit bancaire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Droit des successions</i> – <i>Droit des assurances</i> – <i>Droit de la consommation</i>
Unité d'ossature	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie TD</i> – <i>Droit des mineurs</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie en TD</i> – <i>Méthodes alternatives de résolution des litiges</i>

Master droit, 1^{re} année, parcours métiers de l'administration	Semestre 1	Semestre 2
Unité fondamentale + TD (15 heures) <i>Choix de deux matières parmi trois</i>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Droit des collectivités territoriales</i> – <i>Droit de l'urbanisme</i> – <i>Droit européen de la concurrence</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Contentieux administratif</i> – <i>Droit public des affaires</i> – <i>Gouvernance locale</i>
Unité d'ossature	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie TD</i> – <i>Droit constitutionnel approfondi</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>3e matière de l'UE fondamentale non choisie en TD</i> – <i>Grands enjeux du monde contemporain</i>

Outre les unités fondamentales ou d'ossature constitutives des prérequis pour la deuxième année, les étudiants de première année de master droit à l'UHA doivent choisir trois matières de spécialisation par semestre correspondant à leur parcours professionnel.

	Semestre 1	Semestre 2
Unité de spécialisation <i>Combinaison de matières en fonction de leur volume horaire de manière à justifier de 96 heures de cours</i>	Matières à 32 heures : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Prévention des risques</i> – <i>Droit international privé</i> – <i>Droit local</i> – <i>Voies d'exécution</i> – <i>Grands systèmes juridiques</i> – <i>Matières des unités fondamentales ou d'ossature d'un autre parcours</i> 	Matières à 32 heures : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Matières des unités fondamentales ou d'ossature d'un autre parcours</i> Matières à 16 heures : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Gestion des risques</i> – <i>Droit de l'environnement</i> – <i>Droit du numérique</i> – <i>Droit de la santé</i> – <i>Droit pénal des affaires</i> – <i>Culture générale et méthodologie des concours</i> – <i>Droit de la sécurité</i> – <i>Droit de l'expropriation</i>

Par ailleurs, les étudiants sont enfin évalués dans le cadre d'une unité professionnelle soit par un stage, soit par la participation à des exercices de professionnalisation (clinique du droit, concours de plaidoiries, association des maires du Haut-Rhin...) et d'une unité de langue (anglais ou allemand).



Septembre 2021		Octobre 202		Novembre 2021		Décembre 2021		Janvier 2022		Février 2022		Mars 2022			
1	M		1	V	1	L	Toussaint	1	M	1	S	1	M		
2	J		2	S	2	M		2	J	(PJJ/MA : entreprise)	2	M	2	M	
3	V		3	D	3	M	Sem. 5 DE/DS (PJJ/MA : entreprise)	3	V		3	J	3	J	
4	S		4	L	4	J		4	S		4	V	4	V	
5	D		5	M	5	V		5	D		5	S	5	S	
6	L	Sem. 1 UHA : DE/DS et PJJ/MA	6	M	6	S		6	L	Sem. 9 DE/DS (PJJ/MA : entreprise)	6	D	6	D	
7	M		7	J	7	D		7	M		7	L	Sem. 11 PJJ/MA (DE/DS : entreprise)	7	L
8	M		8	V	8	L		8	M		8	M		8	M
9	J		9	S	9	M	Sem. 3 PJJ/MA (DE/DS : entreprise)	9	J		9	M	9	M	
10	V		10	D	10	M		10	V		10	J	10	J	
11	S		11	L	11	J		11	S		11	V	11	V	
12	D		12	M	12	V		12	D		12	S	12	S	
13	L	Sem. 2 DE/DS (PJJ/MA : entreprise)	13	M	13	S		13	L	Sem. 8 commune : prévention des risques	13	D	13	D	
14	M		14	J	14	D		14	M		14	V	Sem. 13 PJJ/MA (DE/DS : entreprise)	14	L
15	M		15	V	15	L		15	M		15	S		15	M
16	J		16	S	16	M	Sem. 6 DE/DS (PJJ/MA : entreprise)	16	J		16	D	16	M	
17	V		17	D	17	M		17	V		17	L	17	J	
18	S		18	L	18	J		18	S	Entreprise 4 Parcours	17	J	17	J	
19	D		19	M	19	V		18	M		18	M	18	V	
20	L	Sem. 2 PJJ/MA (DE/DS : entreprise)	20	M	20	S		19	D		19	M	19	S	
21	M		21	J	21	D		20	L		20	J	20	D	
22	M		22	V	22	L		21	M		21	L	21	L	
23	J	Sem. 3 DE/DS (PJJ/MA : entreprise)	23	S	23	M	Sem. 8 PJJ/MA (DE/DS : entreprise)	22	S		22	M	22	M	
24	V		24	D	24	M		23	J		23	M	23	M	
25	S		25	L	25	J		24	V	Sem. 10 PJJ/MA (DE/DS : entreprise)	24	J	24	J	
26	D		26	M	26	V		25	S		25	V	25	V	
27	L	Sem. 3 DE/DS (PJJ/MA : entreprise)	27	M	27	S		26	M		26	S	26	S	
28	M		28	J	28	D		27	L		27	D	27	D	
29	M		29	V	29	L		28	M		28	D	28	L	
30	J		30	S	30	M	Sem. 7 DE/DS	30	J		30	D	30	M	
			31	D				31	V		31	L	31	J	

Avril 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juillet 2022		Août 2022		Septembre 2022						
1	V		1	D		1	M		1	D		1	M			DE/DS : parcours droit de l'entreprise et parcours droit social/RH à l'UHA
2	S		2	L		2	J	Entreprise	2	S		2	M			
3	D		3	M		3	V		3	D		3	J	Entreprise		
4	L		4	M	Entreprise	4	S		4	M	Entreprise	4	V			
5	M		5	J		5	D		5	M		5	S			
6	M	Entreprise	6	V		6	L		6	M	Entreprise	6	V			
7	J		7	S		7	M		7	J		7	L			
8	V		8	D		8	M	Entreprise	8	V		8	M			
9	S		9	L		9	J		9	S		9	M	Entreprise		
10	D		10	M		10	V		10	D		10	J			
11	L		11	M	Entreprise	11	S		11	L		11	M	Entreprise		
12	M		12	J		12	D		12	M		12	J			
13	M	Entreprise	13	V		13	L		13	M		13	V			
								Entreprise								
14	J		14	S		14	M	Entreprise	14	J		14	L			
15	V		15	D		15	M		15	V		15	M	Entreprise		
16	S		16	L		16	J		16	S		16	M			
17	D		17	M		17	V		17	D		17	J			
18	L		18	M	Entreprise	18	S		18	L		18	M	Entreprise		
19	M		19	J		19	D		19	M		19	J			
20	M	Entreprise	20	V		20	L		20	M	Entreprise	20	V			
21	J		21	S		21	M		21	J		21	L			
22	V		22	D		22	M	Entreprise	22	V		22	M			
23	S		23	L		23	J		23	S		23	L			
24	D		24	M		24	V		24	D		24	M			
25	L		25	M	Entreprise	25	S		25	L		25	M	Entreprise		
26	M		26	J		26	D		26	M		26	J			
27	M	Examens	27	V		27	L		27	M	Entreprise	27	V			
28	J		28	S		28	M	Entreprise	28	J		28	L			
29	V		29	D		29	M		29	V		29	M			
30	S		30	L	Entreprise	30	J		30	L		30	M	Entreprise		
			31	M					31	S		31	J			

FD/MA :
parcours
professions
juridiques et
judiciaires et
parcours métiers
de
l'administration
à l'UHA

Semaines
universitaires
communes aux
4 parcours

Semaines en
entreprise
communes aux
4 parcours

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
UE 1 transversale master droit	Méthodologie et culture juridique	26	<ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les éléments de l'analyse et ressources juridiques pour résoudre un problème juridique. – Mettre en œuvre le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
	Gestion des risques : dans l'entreprise, pour le particulier, par l'administration	24	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les risques dans les organisations, les prévenir et les gérer.
UE 2 : Entreprises et contrats	Théorie générale de l'entreprise	10	<ul style="list-style-type: none"> – Situer l'entreprise dans son contexte juridique, social et environnemental. – Appréhender le rôle déterminant des contrats dans l'activité économique. – Savoir effectuer une veille juridique adaptée aux besoins de l'entreprise.
	Théorie générale des contrats	10	
	Droit approfondi des obligations	10	
	Gouvernance environnementale et sociétale des entreprises	10	
UE 3 : Ingénierie juridique et fiscale de l'entreprise	Droit des contrats d'entreprise	30	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les principaux contrats de l'entreprise et leur pratique rédactionnelle tant dans les relations interprofessionnelles que dans les rapports professionnels-consommateurs. – Savoir optimiser le choix des structures d'entreprise et maîtriser les divers outils de restructuration. – Savoir optimiser la fiscalité directe de l'entreprise. – Appréhender le risque pénal pesant sur les entreprises et leurs membres. – Identifier les différentes voies de règlement des litiges de la consommation et savoir sécuriser les rapports avec les consommateurs.
	Droit des structures d'entreprise	20	
	Droit pénal de l'entreprise	20	
	Fiscalité d'entreprise	20	
	Prévention et traitement des litiges de la consommation	10	
UE 4 : Ingénierie juridique des ressources humaines	Droit du contrat de travail	12	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les relations individuelles et collectives du travail. – Savoir optimiser la gestion des ressources humaines. – Appréhender le statut juridique et social du chef d'entreprise en fonction de la structure entrepreneuriale. – Identifier les différentes voies de règlement des litiges du travail et savoir sécuriser les rapports avec les salariés.
	Institutions représentatives du personnel	15	
	Situation juridique et sociale du chef d'entreprise	17	
	Gestion des ressources humaines	44	

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
	Prévention et traitement des litiges du travail	12	
UE 5 : Ingénierie juridique approfondie de l'entreprise	Techniques contractuelles	15	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Savoir identifier les besoins juridiques de l'entreprise.</i> – <i>Savoir optimiser la rédaction des contrats de l'entreprise, des actes et délibérations de sociétés et autres groupements d'affaires.</i> – <i>Savoir optimiser la fiscalité indirecte de l'entreprise.</i> – <i>Maîtriser les principaux documents comptables.</i> – <i>Savoir sécuriser l'image de l'entreprise.</i>
	Techniques sociétaires	20	
	Techniques fiscales	10	
	Droit et pratique des relations d'affaires	20	
	Analyses comptables	10	
	Communication et protection de l'image de l'entreprise	15	
UE 6 : Projet professionnel encadré	Création d'entreprise, études de cas	30	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Maîtriser les étapes juridiques d'une création d'entreprise.</i> – <i>Savoir apporter l'information juridique utile à la création et au fonctionnement de l'entreprise.</i> – <i>Savoir rédiger les actes nécessaires à la création et au fonctionnement de l'entreprise.</i> – <i>Savoir travailler en équipe.</i>
UE 7 : Simulation de procédure et arbitrage	Etude de dossiers, Préparation à la rédaction de conclusions et à l'exercice de plaidoiries	30	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Appréhender les stratégies procédurales de règlement des litiges.</i> – <i>Savoir travailler en équipe.</i>
UE 8 : Langue étrangère appliquée	Anglais des affaires	30	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale de la langue anglaise appliquée aux affaires.</i>
UE 9 : Apprentissage	Recherche documentaire	20	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Savoir effectuer une recherche documentaire et rédiger un rapport sourcé.</i> – <i>Savoir élaborer une bibliographie.</i>

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
UE 1 transversale master droit	Méthodologie et culture juridique	26	<ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les éléments de l'analyse et ressources juridiques pour résoudre un problème juridique. – Mettre en œuvre le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
	Gestion des risques : dans l'entreprise, pour le particulier, par l'administration	24	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les risques dans les organisations, les prévenir et les gérer.
UE 3 : Entreprises et contrats	Théorie générale de l'entreprise	10	<ul style="list-style-type: none"> – Situer l'entreprise dans son contexte juridique, social et environnemental. – Appréhender le rôle déterminant des contrats dans l'activité économique. – Savoir effectuer une veille juridique adaptée aux besoins de l'entreprise.
	Théorie générale des contrats	10	
	Droit approfondi des obligations	10	
	Gouvernance environnementale et sociétale des entreprises	10	
UE 3 : Ingénierie juridique et fiscale de l'entreprise	Droit des contrats d'entreprise	30	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les principaux contrats de l'entreprise et leur pratique rédactionnelle tant dans les relations interprofessionnelles que dans les rapports professionnels-consommateurs. – Savoir optimiser le choix des structures d'entreprise et maîtriser les divers outils de restructuration. – Savoir optimiser la fiscalité directe de l'entreprise. – Appréhender le risque pénal pesant sur les entreprises et leurs membres. – Identifier les différentes voies de règlement des litiges de la consommation et savoir sécuriser les rapports avec les consommateurs.
	Droit des structures d'entreprise	20	
	Droit pénal de l'entreprise	20	
	Fiscalité d'entreprise	20	
	Prévention et traitement des litiges de la consommation	10	
UE 4 : Ingénierie juridique des ressources humaines	Droit du contrat de travail	12	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les relations individuelles et collectives du travail. – Savoir optimiser la gestion des ressources humaines. – Appréhender le statut juridique et social du chef d'entreprise en fonction de la structure entrepreneuriale.
	Institutions représentatives du personnel	15	
	Situation juridique et sociale du chef d'entreprise	17	

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
	Gestion des ressources humaines	44	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les différentes voies de règlement des litiges du travail et savoir sécuriser les rapports avec les salariés.
	Prévention et traitement des litiges du travail	12	
UE 5 : Ingénierie juridique approfondie des relations de travail	La négociation collective	15	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir identifier les besoins juridiques et sociaux de l'entreprise. – Maîtriser les problématiques récurrentes et actuelles des relations de travail. – Savoir sécuriser l'image de l'entreprise.
	La mise en œuvre des élections professionnelles	6	
	Les accidents du travail et les maladies professionnelles	6	
	Le droit syndical	15	
	La santé au travail	12	
	La mobilité des salariés	6	
	Le télétravail	5	
	La rémunération	9	
	L'égalité professionnelle	10	
	Pratique de la communication	6	
UE 6 : Projet professionnel encadré	Etude de cas, partenariat MJD	30	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les étapes juridiques d'une création d'entreprise. – Savoir apporter l'information juridique utile aux relations sociales dans l'entreprise. – Savoir travailler en équipe.
UE 7 : Simulation de procédure et arbitrage	Etude de dossiers, Préparation à la rédaction de conclusions et à l'exercice de plaidoiries	30	<ul style="list-style-type: none"> – Appréhender les stratégies procédurales de règlement des litiges – Savoir travailler en équipe..
UE 8 : Langue étrangère appliquée	Anglais des affaires	30	<ul style="list-style-type: none"> – Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale de la langue anglaise appliquée aux affaires.
UE 9 : Apprentissage	Recherche documentaire	20	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir effectuer une recherche documentaire et rédiger un rapport sourcé. – Savoir élaborer une bibliographie.

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
UE 1 transversale master droit	Méthodologie et culture juridique	26	<ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les éléments de l'analyse et ressources juridiques pour résoudre un problème juridique. – Mettre en œuvre le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
	Gestion des risques : dans l'entreprise, pour le particulier, par l'administration	24	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les risques dans les organisations, les prévenir et les gérer.
UE 2 : Approfondir les problématiques actuelles du droit civil	Stratégies contractuelles	18	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir optimiser le recours au contrat. – Avoir une connaissance approfondie du droit des relations familiales. – Savoir optimiser la protection du patrimoine. – Connaître les outils de sécurisation du crédit.
	Analyse comparative des contrats spéciaux	9	
	Nouveau droit de la responsabilité	15	
	Droit de la famille	24	
	Patrimoine familial	18	
	Sûretés	12	
	Droit des biens	9	
UE 3 : Maîtriser les procédures et pratiques professionnelles	Stratégie de la prévention des litiges	9	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir optimiser les stratégies de prévention et de traitement des litiges. – Connaître les principes directeurs des procédures judiciaires et les replacer dans une dimension historique. – Connaître la discipline des professions juridiques et judiciaires. – Situer la dimension des sanctions pénales et disciplinaires.
	Déjudiciarisation des procédures	9	
	Procédures civile et pénale	15	
	Droit de la preuve	15	
	Droit processuel	9	
	Droit de la peine	15	

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
	Déontologie professionnelle	24	
	Histoire de la justice	9	
UE 4 : Connaître l'encadrement des activités des particuliers	Droit des personnes morales non commerçantes	9	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître les outils juridiques intervenant dans l'activité non-professionnelle des personnes physiques. – Maîtriser les risques juridiques encourus par les particuliers. – Savoir optimiser la protection juridique des particuliers.
	Droit du financement du particulier	18	
	Droit de l'immobilier	18	
	Droit de la santé	18	
	Droit pénal de la famille	9	
	Droit international privé	9	
	Propriété intellectuelle	9	
UE 6 : Projet professionnel encadré	Etude de cas	30	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser l'analyse d'une question juridique. – Savoir apporter l'information juridique utile. – Maîtriser la rédaction de documents juridiques. – Savoir travailler en équipe.
UE 7 : Simulation de procédure et arbitrage	Etude de dossiers, Préparation à la rédaction de conclusions et à l'exercice de plaidoiries	30	<ul style="list-style-type: none"> – Appréhender les stratégies procédurales de règlement des litiges.
UE 8 : Langue étrangère appliquée	Anglais juridique	30	<ul style="list-style-type: none"> – Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale de la langue anglaise appliquée aux droit.
UE 9 : Apprentissage	Recherche documentaire	50	<ul style="list-style-type: none"> – Savoir effectuer une recherche documentaire et rédiger un rapport sourcé. – Savoir élaborer une bibliographie.

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
UE 1 transversale master droit	Méthodologie et culture juridique	26	<ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les éléments de l'analyse et ressources juridiques pour résoudre un problème juridique. – Mettre en œuvre le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
	Gestion des risques : dans l'entreprise, pour le particulier, par l'administration	24	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les risques dans les organisations, les prévenir et les gérer.
UE 2 : Connaître les métiers de l'administration et leurs enjeux : investir, protéger, dynamiser	Investir et aménager : la commande publique <ul style="list-style-type: none"> – Présentation des services – Droit des contrats publics – Ouvrages et travaux publics 	20	<ul style="list-style-type: none"> – Connaître les métiers de l'administration. – Maîtriser les enjeux de l'action de l'administration. – Acquérir la culture administrative
	Protéger et sécuriser : <ul style="list-style-type: none"> – Les services pénitentiaires – La sécurité publique : présentation des services et stratégie interministérielle – La santé publique : La répression des fraudes 	40	
	Dynamiser : <ul style="list-style-type: none"> – Aménagement opérationnel du territoire – Transition énergétique (et aménagement du territoire) – Culture et communication publique (les établissements culturels, les droits de propriété intellectuelle et les données de la culture, les stratégies d'influence et communication culturelle) – Les douanes – Administration fiscale 	75	
UE 3 : La modernisation de l'administration	Modernisation de l'action publique et la dématérialisation des rapports entre l'administration et le public	10	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les nouveaux outils de l'administration – Savoir situer l'action administrative dans la sphère économique interne et internationale. – Connaissance des grands enjeux sociétaux.
	Enjeux macro-économiques	8	
	Grandes questions sociales	8	

Unité d'enseignement	Matière	Volume horaire (Heure apprenti)	Compétences
	Relations internationales	6	
	Enjeux éthiques et sociétaux de l'internet	8	
UE 4 : Les outils de l'action publique	Les principes directeurs : transparence, simplification, qualité des services publics, information des usagers	8	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Maîtriser les principes directeurs de l'action administrative.</i> – <i>Savoir identifier les normes applicables à l'action administrative.</i> – <i>Savoir optimiser les outils de régulation et de gestion des différends.</i>
	Usages communs et codes de langages dans le droit de la fonction publique	4	
	L'expertise publique	3	
	La réglementation des activités et du domaine public	6	
	Le recours au droit souple et à la régulation des acteurs sociaux	8	
	La stratégie dans la gestion des différends : recours administratifs préalables, la transaction, la médiation	10	
UE 5 : Communication, jeu de rôle et gestion de crise	Exercices de simulation et d'insertion professionnelle	84	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Identifier une situation de crise.</i> – <i>Maîtriser les étapes de la gestion de crise.</i> – <i>Savoir travailler en équipe.</i>
UE 6 : Simulation de procédure	Etude de dossiers, Préparation à la rédaction de conclusions et à l'exercice de plaidoiries	90	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Appréhender les stratégies procédurales de règlement des litiges.</i> – <i>Savoir travailler en équipe.</i>
UE 7 : Langue étrangère appliquée	Anglais juridique	30	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrite et orale de la langue anglaise appliquée au droit.</i>
UE 8 : Apprentissage	Recherche documentaire	20	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Savoir effectuer une recherche documentaire et rédiger un rapport sourcé.</i> – <i>Savoir élaborer une bibliographie.</i>